

Kimberly Prost - Curriculum vitae

NOM DE FAMILLE :	PROST	
PRÉNOM :	Kimberly	
DEUXIÈME PRÉNOM :		
SEXE :	Féminin	
DATE DE NAISSANCE :	04-06-1958	
NATIONALITÉ :	Canadienne	
CRITÈRES RÉGIONAUX:	Groupe d'États d'Europe occidentale et des autres États	
SECONDE NATIONALITÉ : (LE CAS ÉCHEANT)		
ÉTAT CIVIL :	Célibataire	
LISTE A/LISTE B	Liste A	
LANGUES	Langue maternelle : Anglais	
- ANGLAIS	(écrit)	(parlé)
- FRANÇAIS	(écrit) intermédiaire	(parlé) Avancé
QUALIFICATIONS ACADÉMIQUES : <i>Date, établissement, diplôme(s) obtenu(s) (en commençant par le plus récent)</i> - <i>Veuillez copier/coller les entrées si nécessaire</i>		
<p>09-1990 à 04-1991</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Établissement :</i> Barreau du Haut-Canada - <i>Diplôme(s) obtenu(s) :</i> Admise au Barreau de l'Ontario, Canada <p>01-1982 à 06-1982</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Établissement :</i> Faculté de droit de l'Université du Manitoba - <i>Diplôme(s) obtenu(s) :</i> Admise au Barreau du Manitoba, Canada <p>09-1978 à 05-1981</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Établissement :</i> Faculté de droit de l'Université du Manitoba - <i>Diplôme(s) obtenu(s) :</i> Baccalauréat en droit (LL.B.) <p>09-1976 à 05-1978</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Établissement :</i> Faculté des arts de l'Université du Manitoba 		

- *Diplôme(s) obtenu(s) :* **Deux années d'études obligatoires pour l'admission à la Faculté de droit**

09-1972 à 04-1976

- *Établissement :* **St. Mary's Academy**
- *Diplôme(s) obtenu(s) :* **Diplôme d'études secondaires**

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : *Date, employeur, titre de poste, autres renseignements (en commençant par la plus récente)*

Veillez copier/coller si plusieurs entrées sont nécessaires. Veuillez indiquer la pertinence de l'expérience pour la candidature au titre de la liste A ou de la liste B, selon le cas.

02-2016 - Présent

- *Employeur :* **Cour pénale internationale (CPI)**
- *Titre du poste :* **Chef de Cabinet du Président**
- *Autres renseignements :* Je gère le personnel de la présidence, fournit un appui et des conseils pour la fonction de gestion administrative et juridique et les relations extérieures de la présidente et de la présidence. Je conseille également la présidente et la présidence en relation avec les fonctions qu'elles ont le mandat d'exercer. Je participe aux réunions de la haute direction et assure la liaison et la coordination avec les autres organes de la Cour. J'assiste aux réunions des appareils judiciaires, y compris celles qui concernent les modifications procédurales proposées aux règlements de la Cour. J'ai travaillé en étroite collaboration avec la présidence à l'élaboration d'indicateurs du rendement et à d'autres initiatives connexes visant à améliorer l'efficacité des procédures de la CPI. Je participe aux réunions pertinentes des États Parties et assure la liaison avec les représentants des États au nom de la présidence sur une vaste gamme de questions, notamment celles relatives au droit des traités et à l'interprétation. Mon expérience dans ce rôle me donne une compréhension approfondie de la structure et du fonctionnement uniques de la CPI en tant que tribunal pénal et une connaissance générale des enjeux de la Cour, y compris des questions particulières de l'appareil judiciaire. Ce rôle a également renforcé ma connaissance du droit pénal et des procédures appliquées à la Cour et m'a mise en contact avec les questions de droit international liées au fonctionnement de la CPI en tant qu'organisation et tribunal international.

07-2010 à 07-2015

- *Employeur :* **Nations Unies**
- *Titre du poste :* **Médiatrice, Comité des sanctions contre Al-Qaida du Conseil de sécurité des Nations Unies**
- *Autres renseignements :* En tant que médiatrice, j'étais chargée de recevoir et d'évaluer les demandes de radiation de la part du Comité des sanctions contre Al-Qaida du Conseil de sécurité. Dans chaque cas, je recueillais et j'analysais les renseignements, j'interrogeais les témoins et je menais des échanges avec les pétitionnaires. J'évaluais ensuite tous les documents réunis par référence à une norme et je préparais un rapport complet et des recommandations pour chaque pétition. J'ai traité plus de 60 cas sur une

période de cinq ans. La fonction était comparable au rôle d'un juge d'instruction dans une procédure pénale, tel qu'il en existe dans certaines juridictions de droit civil, et exigeait les compétences de base qu'un juge doit employer dans son travail quotidien. En outre, en travaillant directement avec le Comité du Conseil de sécurité, j'ai acquis une expertise considérable sur les questions de droit international liées à l'adoption des sanctions prévues au Chapitre VII de la Charte. Je crois que cette expérience est pertinente au critère de qualification relatif au droit pénal et au droit international pour les juges de la CPI.

07-2006 à 07-2010

- *Employeur :* **Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)**
- *Titre du poste :* **Juge**
- *Autres renseignements :* En tant que juge *ad litem* du TPIY, j'ai siégé sur l'affaire *Popovic et al*, un procès conjoint de sept individus accusés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre, avec des chefs d'accusation de génocide contre cinq des accusés, fondé sur des allégations liées à des événements survenus à Srebrenica et à Zepa. J'ai également été juge de la mise en état et juge président (dans la phase préliminaire) dans l'affaire *Procureur c. Tolimir* (un accusé qui se représentait lui-même). Grâce à ce rôle, j'ai acquis une expérience supplémentaire dans la pratique du droit pénal qui est particulièrement pertinente au travail de juge de la CPI, puisqu'il s'agissait d'un contexte international, multiculturel et de tradition juridique. En plus de démontrer clairement une expérience en tant que juge dans le cadre de procédures pénales, cette expérience concerne également les critères de compétence en matière de droit international, puisque l'objet de l'arbitrage était le droit pénal international et le droit international humanitaire.

04-2005 à 07-2006

- *Employeur :* **Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**
- *Titre du poste :* **Cheffe de la Section des avis juridiques, Service des traités et des affaires juridiques**
- *Autres renseignements :* Je gérais la Section des avis juridiques afin de fournir une assistance et des conseils aux États sur le droit criminel matériel, la justice pénale et le droit pénal international, notamment dans le domaine de la coopération internationale. Ce travail a amélioré mon expertise et ma pratique du droit pénal. J'ai appris à mieux connaître la pratique du droit pénal dans différentes traditions juridiques, ce qui est particulièrement pertinent au travail de juge de la CPI. J'ai également élargi mes connaissances et mon expérience en matière de droit pénal international, plus particulièrement en ce qui concerne les principes et la pratique de l'extradition et de l'entraide judiciaire. Cela est particulièrement pertinent au travail d'un juge de la CPI, puisque les dispositions en matière de coopération de la partie 9 du Statut de Rome s'inspirent largement de la pratique d'un État à l'autre. La composante du travail de droit comparé a également contribué à améliorer mes compétences en droit international.

07-2000 à 04-2005

- *Employeur :* **Secrétariat du Commonwealth**
- *Titre du poste :* **Cheffe, Section de droit pénal, directrice adjointe, Division des affaires juridiques et constitutionnelles**
- *Autres renseignements :* Je dirigeais la Section de droit pénal afin de fournir de l'assistance et des conseils juridiques et politiques généraux aux membres des États du Commonwealth sur des questions de droit pénal et international. J'ai également organisé et réalisé des ateliers réunissant tous les pays du Commonwealth sur différents sujets ayant trait au droit international pénal et j'ai préparé des directives et une législation type. Le programme qui a été élaboré sur la mise en œuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale est particulièrement pertinent. En collaboration avec un groupe d'experts du Commonwealth, j'ai élaboré une législation type afin d'aider les États à intégrer les dispositions du Statut à leur droit interne. Cela a été accompagné d'un guide explicatif soulignant les questions pertinentes à examiner au cours de l'élaboration de la législation nationale. En fonction de ces matériaux, j'ai organisé et animé une série d'ateliers régionaux pour discuter des défis particuliers auxquels les États se sont confrontés lors de la ratification et de la mise en œuvre, ainsi que des solutions possibles et des voies à suivre. Cette initiative m'a donné un aperçu plus détaillé des instruments-cadres de la CPI et de leurs effets du point de vue du droit criminel et international. Elle m'a également permis de mieux comprendre les défis des États quant aux dispositions en matière de coopération de la partie 9 du Statut de Rome qui est l'outil essentiel sur lequel s'appuie la Cour pour obtenir l'arrestation et la remise en vertu d'une ordonnance rendue par un tribunal et pour recevoir de l'aide sous forme de collecte de preuve dans le contexte des enquêtes et des poursuites.

06-1994 à 07-2000

- *Employeur :* **Ministère de la Justice du Canada, Ottawa**
- *Titre du poste :* **Directrice, Groupe d'entraide internationale**
- *Autres renseignements :* Je gérais le groupe d'entraide internationale (GEI) qui agit au nom du ministre de la Justice du Canada comme l'autorité centrale pour la coopération internationale en matière pénale et qui est responsable de l'administration des programmes d'extradition et d'entraide judiciaire internationale du Canada (collecte de preuve internationale). Un élément majeur de ce travail consistait à discuter et à s'entretenir avec les forces de l'ordre nationales et étrangères et les autorités responsables des poursuites ou judiciaires afin de cerner les défis relatifs à la mise en œuvre de ces demandes. J'ai également participé à la négociation de plus de 40 traités bilatéraux d'extradition et d'entraide judiciaire. Pour réussir dans ces deux fonctions, il a été nécessaire de coopérer avec les autorités d'États étrangers afin de maîtriser les particularités juridiques de leurs régimes de justice pénale et de développer une compréhension détaillée des autres systèmes et traditions juridiques. Cette expérience s'est avérée très précieuse dans mon rôle de juge du TPIY, et serait tout aussi pertinente au rôle de juge à la CPI, tant sur le plan de la procédure du droit pénal que du droit international. Également à ce titre, j'étais membre de la délégation canadienne pour la négociation du Statut de Rome qui a établi la CPI, ainsi que les Règles de procédure et de preuve et la définition des éléments de

crime connexes. En tant que l'un des deux représentants du ministère de la Justice faisant partie de l'équipe de négociation du Canada, j'ai participé étroitement à l'élaboration des principales dispositions relatives à la procédure pénale de la Cour et au régime de coopération des États avec la Cour. Par la suite, j'ai travaillé à l'élaboration de la législation pour l'intégration du Statut de Rome dans le droit canadien afin de permettre la ratification du traité par le Canada. Je crois que la connaissance détaillée du Statut de Rome obtenue par ces expériences constitue un atout important pour le travail de juge de la CPI et réponds aux critères de qualification concernant le droit pénal et le droit international.

01-1990 à 06-1994

- *Employeur :* **Ministère de la Justice du Canada, Ottawa**
- *Titre du poste :* **Conseillère principale, Direction du droit pénal**
- *Autres renseignements :* Je traitais un vaste éventail de questions de droit pénal, y compris la coopération internationale. Une partie considérable de ma pratique a porté sur des litiges au nom du gouvernement du Canada, y compris devant la Cour suprême du Canada en matière pénale, d'extradition et d'affaires constitutionnelles. Cette expérience a renforcé mes connaissances en matière de pratique du droit pénal, particulièrement en ce qui concerne le travail en appel, et a également contribué à améliorer ma compréhension de l'élément de coopération internationale du droit pénal international.

06-1987 à 01-1990

- *Employeur :* **Ministère de la Justice du Canada, Ottawa**
- *Titre du poste :* **Avocate, Section des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre**
- *Autres renseignements :* En tant que l'un des cinq chefs d'équipe, j'étais chargée de préparer les évaluations de dossier en vue d'éventuelles poursuites en vertu de la *Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre* nouvellement adoptée, pour examen par le ministre de la Justice et le procureur général. Je préparais des avis juridiques détaillés sur des questions de droit international, de droit international humanitaire, de droit international pénal et de droit pénal. Dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire, j'ai consulté des experts en droit pénal international, dont sir Ian Brownlie et le professeur Cherif Bassiouni. J'ai également fourni des conseils au ministre et aux hauts fonctionnaires du Ministère sur des questions juridiques et politiques liées à des poursuites relatives aux génocides, aux crimes contre l'humanité et aux crimes de guerre. Dans le cadre de ce travail, j'ai examiné les dossiers des procédures et la jurisprudence de Nuremberg et de Tokyo. Dans l'ensemble, j'ai acquis une expertise considérable dans le domaine du droit pénal et du droit international humanitaire et à l'égard de la poursuite des crimes internationaux qui sont les crimes principaux visés par le Statut de Rome.

06-1982 à 06-1987

- *Employeur :* **Ministère de la Justice du Canada, Bureau régional de Winnipeg**
- *Titre du poste :* **Procureure fédérale**
- *Autres renseignements :* J'ai mené un vaste éventail de poursuites, y compris des cas complexes d'accusation de complot mettant en cause plusieurs accusés. J'ai

également agi comme conseillère devant la Cour d'appel du Manitoba et la Cour suprême du Canada afin de défendre un certain nombre d'affaires pénales, y compris des défis fondés sur la protection des droits de la personne consacrés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. En outre, je m'occupais des poursuites portées devant la cour de circuit dans le Nord du Manitoba et dans le territoire du Yukon. Cette expérience quotidienne du travail de poursuite m'a permis de développer des compétences de base en droit pénal et des habiletés en salles d'audience qui sont très pertinentes au travail d'un juge international.

AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES PERTINENTES:

- Veuillez copier/coller les entrées si nécessaires.

En cours depuis 2004

Activité : Chargée de cours à temps partiel, programme d'été sur le droit pénal international, Université Queens, Canada (cours donnés dans un établissement du Royaume-Uni)

En cours depuis 2016

Activité : Chargée de cours pour la formation des jeunes procureurs, Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de la personne, Syracuse, Italie

En cours depuis 2016

Activité : Membre du groupe d'experts de la Commission justice pour la faune (« Wildlife Justice Commission »)

1998-2000

Activité : Chargée de cours à temps partiel en droit pénal international, Faculté de droit de l'Université McGill (Canada)

2007-2010

Activité : Membre du Conseil d'administration du Hiil Institute (Innovating Justice), La Haye

PUBLICATIONS LES PLUS PERTINENTES

Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court; Observer's Note, partie 9 International Cooperation and Judicial Assistance, Troisième édition, Triffterer/Ambos, Verlag C.H. Beck, OHG, Allemagne, 2015 (première et deuxième éditions du même commentaire)

The ICTY and its Relationship with National Jurisdictions, chapitre pour *The Legacy of the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia*, édité par Bert Swart, Alexander Zahar et Goran Sluiter, Oxford University Press, 2011

State Cooperation and Transfer, chapitre pour *Routledge Handbook of International Criminal Law*, édité par William A. Schabas et Nadia Bernaz, Routledge 2010

The Rome Statute and Domestic Legal Orders, Volume II, chapitre sur le Canada, avec Darryl Robinson, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 2005

The International Criminal Court, Elements of Crime and Rules of Procedure and Evidence, Chapitre 14, Enforcement, Éditeur Roy Lee, Transnational Publishers, 2001, Ardsley New York

Voir également :

The Office of the Ombudsperson: a case for fair process, chapitre pour *Strengthening the Rule of Law through the Security Council*, édité par Jeremy Farrall et Hilary Charlesworth, Routledge, 2016

No Hiding Place: How justice need not be blinded by borders, Combating International Crime, chapitre pour *The Longer Arm of the Law*, édité par Steven Brown, Routledge-Cavendish, 2008

Towards Meaningful Adherence to Multilateral Instruments for International Cooperation: the Challenges to Effective Mutual Legal Assistance, Treaty Enforcement and International Cooperation in Criminal Matters, Rodrigo Yepes-Enriquez et Lisa Tabassi (éd.), T.M.C. Asser Press, 2002, La Haye, Pays-Bas.

SÉMINAIRES LES PLUS PERTINENTS

J'ai donné un nombre considérable de conférences et d'exposés durant ma carrière dans le cadre d'un certain nombre de conférences et de séminaires. Ce qui suit n'est qu'un échantillon représentatif.

- Présentation sur le procès équitable devant les tribunaux nationaux et internationaux, Société américaine de droit international, Washington, D.C., avril 2017
- Discours d'ouverture à la Commission sur la règle de droit et les sanctions dans le cadre du Sommet mondial du droit, Londres, Royaume-Uni, février 2015
- Présentation sur la voie vers une justice internationale durable dans le cadre de la réunion annuelle de l'Association internationale du Barreau à Buenos Aires, Argentine, 2008
- Présentation sur la négociation du Statut de Rome dans le cadre de la réunion annuelle de l'Association internationale du Barreau à Durban, en Afrique du Sud, 2002

APPARTENANCE À DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES ET À DES SOCIÉTÉS

DISTINCTIONS REÇUES

1981	Médaille d'or de l'Université du Manitoba pour les meilleurs résultats en droit
1980	Bourse de l'association des diplômés pour bons résultats
1980	Prix Carswell Book - meilleurs résultats en deuxième année de droit
1980	Bourse Chevron Standard Limited pour la meilleure moyenne pondérée cumulative en droit, deux premières années
1979	Bourse de premier cycle Isbister pour les meilleurs résultats

1979	Bourse Lieutenant M.M. Soronow pour les meilleurs résultats en première année de droit
1979	Prix Carswell Book - meilleurs résultats en deuxième année de droit
1979	Prix H.I. Corne en droit des contrats
1979	Bourse commémorative David Levin en droit immobilier
1979	Prix L. D. Morosnick en droit pénal (ex-aequo)
1978	Prix de l'étudiante de l'année du Collège Saint-Paul
1978	Prix Klieforth en histoire américaine
1977	Bourse commémorative Father Gerald Sheridan en économie
1977	Bourse de l'association des diplômés pour bons résultats
1977-1981	Inscrite sur la liste d'honneur du recteur
INTÉRÊTS PERSONNELS	
Voyages, littérature, théâtre, musique, danse	
AUTRES FAITS PERTINENTS	
<p>Après avoir travaillé durant 17 ans à l'échelle internationale au sein de cinq différentes organisations internationales, je possède une solide expérience du travail dans un environnement multiculturel, ainsi qu'un profond attachement pour ce travail.</p> <p>Je suis également passionnée par la justice pénale internationale et une grande partie de ma carrière a été consacrée à travailler en collaboration avec des institutions ou dans des rôles où je pouvais apporter une contribution et un appui. J'ai eu le privilège d'avoir l'extraordinaire expérience de servir comme juge du TPIY. Après avoir participé à l'élaboration et à la mise en place de la Cour pénale internationale, j'espère maintenant d'avoir la chance de servir encore dans un rôle judiciaire dans cette importante institution avec laquelle j'ai un fort lien et un engagement personnel.</p>	